



Union Syndicale des Douanes-FO

CSA DI AURA lundi 24 juin 2024 Compte-Rendu

Le Comité Social d'Administration DI AuRA s'est réuni le 24 juin 2024, en présence de toutes les OS. Deux points de l'ordre du jour étaient soumis à vote et un point à débat.

La réorganisation des espaces de travail de la RI

Ce projet de réorganisation des espaces de travail de la RI s'inscrit dans celui de la refonte des espaces de travail du bâtiment de l'hôtel des Douanes rue Condorcet.

La RI sera regroupée au 1^{er} étage, l'ONAF au 2^{ème} étage, le nouveau bureau fusionné de Lyon Ville et de Lyon Énergies Inter au 3^{ème} étage et le nouveau CGF (ex CSP) aux 4^{ème} et 5^{ème} étages.

Ce projet de réorganisation des espaces de travail de la RI sur un seul étage permettra de regrouper les services de la comptabilité et du recouvrement.

Son coût s'élève à 240 000 € qui seront financés en grande partie par des fonds de la DG.

Un large consensus des agents de la RI s'est dégagé pour le cloisonnement et l'isolation phonique des espaces de travail.

M. Lafont, ISST, a souligné l'importance du cloisonnement qui permet d'éviter la propagation du bruit et a rappelé que le placement des armoires dans le couloir pouvait générer du danger.

Les travaux s'effectueront sans interruption du service. Le Président s'engage à porter une attention particulière dans le suivi du chantier et aux ajustements correctifs possibles à apporter au cours de celui-ci en concertation avec les agents.

Date de mise en place : 1^{er} trimestre 2025 (un rétroplanning est proposé pour organiser le déménagement).

Position de l'USD-FO :

Vote: Pour

La réorganisation des activités CI/VITI de la DR d'Annecy

Le présent projet consiste à regrouper au pôle viticulture de Bourg en Bresse, outre ses missions actuelles, la gestion et le contrôle des EA de toute la Haute Savoie ayant une activité vitivinicole et à regrouper au bureau d'Annecy la gestion et le contrôle des EA de la Haute Savoie (hors arrondissements de Bonneville) sans activité vitivinicole.

Dans le cadre de ce projet, un emploi de référence (catégorie B) du bureau de Vallard sera transféré à Bourg en Bresse pour accompagner le transfert de la charge de travail. Une charge de travail de 0,45 ETP sera transférée vers le bureau d'Annecy sans emploi supplémentaire.

Position de l'USD-FO :

Union Syndicale des Douanes-FO

Vote: Abstention dans la mesure où ce projet à du sens pour les opérateurs et consolide le pôle VITI de Bourg en Bresse mais induit également un éloignement géographique de certains viticulteurs peu compatible avec un renforcement des contrôles sur place.

Par ailleurs la réorganisation se fait à iso-effectif, l'emploi transféré au pôle VITI de Bourg en Bresse étant prélevé au bureau de Vallard.

Le rapport Social Unique

Le Rapport Social Unique de la DI AURA a fait l'objet d'un débat sur les données présentées : emplois de la DI, répartition des effectifs, parcours professionnels (recrutements, promotions, mobilités, formations), organisation et sécurité au travail, discipline/déontologie, dialogue social, télétravail et fonds d'amélioration du cadre de vie des agents .

Position de l'USD-FO :

La DI Aura est structurellement déficitaire en agents, les départs (retraite, mutation) étant supérieurs aux arrivées.

Les DR de Lyon et les DR Lémaniques sont particulièrement concernées.

Parmi les mesures visant à renforcer l'attractivité, le recrutement par alternance pourrait constituer une piste permettant à des étudiants volontaires d'être progressivement intégrés dans l'administration des douanes tout en étant salariés.

Le coût budgétaire devrait être évalué dans le cadre du plan national d'attractivité.

L'obstacle principal à l'attractivité reste la cherté du logement à Lyon et sur l'arc Lémanique.

La Masse offre trop peu de logements.

Une participation de l'employeur public au coût du logement ne semble pas être à l'ordre du jour.

Questions diverses

L'USD FO a souhaité demander au Président du CSA la date de prise de fonction du futur Directeur Régional d'Auvergne et souhaité savoir si un retour d'expérience sera fait sur l'organisation de la DR d'Auvergne.

Le Président a indiqué que la date d'entrée en fonction du futur directeur est fixée au 16 septembre 2024 et qu'un GT aurait lieu en octobre sur la problématique mentionnée.

En outre, un GT FACVA se tiendra le 13 septembre 2024 suivi d'un GT surveillance le 27 septembre 2024 et d'un CSA le 7 octobre.

Vos représentants USD-FO, Magali VIEL (suppléante) Jean Christophe AUBERT et Gilles DURANTON (titulaires).